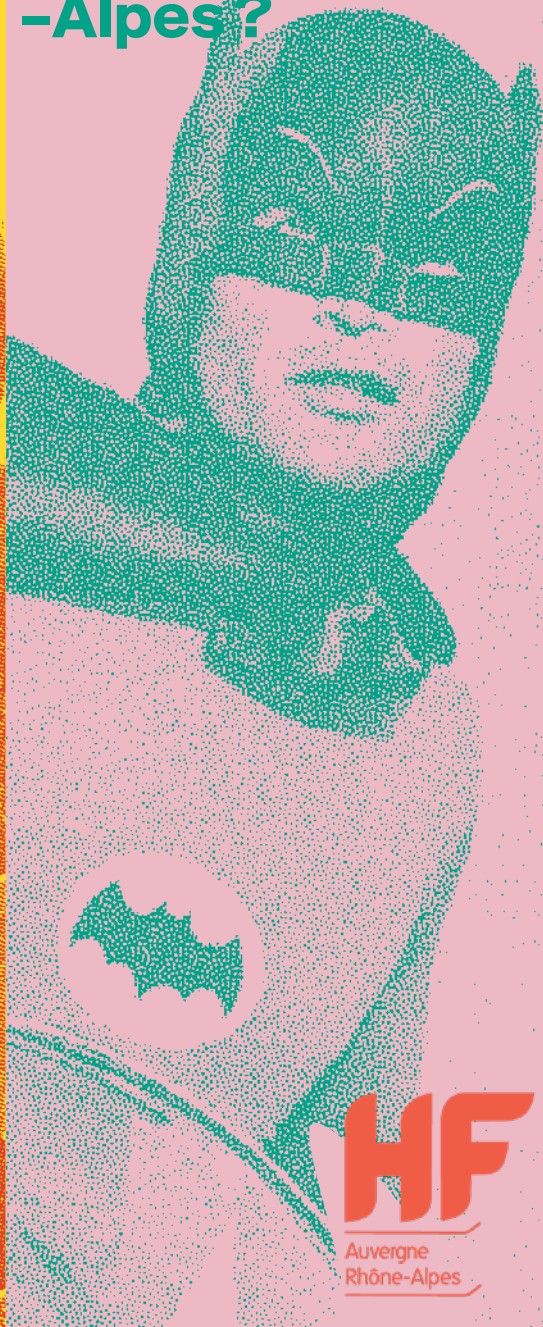


Où sont les
femmes ?



Dans les
programmations
de la Région
Auvergne-Rhône
-Alpes ?



HF
Auvergne
Rhône-Alpes

L'association HF

L'association HF est née en 2008 à Lyon, suite à la parution du rapport Reine Prat qui met au jour l'étendue des inégalités femmes-hommes dans le secteur des arts et de la culture.

Il existe aujourd'hui 9 collectifs régionaux, réunis au sein du Mouvement HF, ainsi qu'une antenne européenne.

L'association HF Auvergne-Rhône-Alpes se donne pour objectif de :

- 1 Faciliter l'égal accès des femmes aux postes de responsabilité et aux moyens de production
- 2 Mettre en place l'égaconditionnalité* des financements publics de l'État et des collectivités territoriales
- 3 Lutter contre les violences sexuelles et sexistes
- 4 Valoriser le Matrimoine en luttant contre l'invisibilisation de la place des femmes dans l'histoire des arts

* Égaconditionnalité

Mécanisme d'attribution des financements publics qui consiste à les subordonner à des critères d'égalité entre les femmes et les hommes. Ce mécanisme s'inscrit dans une démarche de budgétisation sensible à l'égalité entre les sexes, promue au niveau européen et que le HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) recommande de développer activement.

Nos moyens d'action :

- 1 Repérer les inégalités entre les hommes et les femmes du secteur culturel (gouvernance, production, diffusion, visibilité, moyens financiers, réseaux, formation...) ; rassembler et diffuser les statistiques
- 2 Mobiliser, interpeller et rencontrer les pouvoirs publics, les institutions et les professionnel-le-s du secteur
- 3 Accompagner les responsables de structures culturelles dans la réflexion et la mise en place de leviers pour plus d'égalité
- 4 Organiser des tables-rondes, conférences et autres moments de rencontre et de réflexion avec les professionnel-le-s de la culture

HF Auvergne-Rhône-Alpes organise des événements réguliers : les Journées du Matrimoine, les Universités du Mouvement HF, les Assises de la Transmission Théâtrale, en partenariat avec les structures culturelles et d'enseignement artistique locales.

Édito

En 2006, le premier rapport Reine Prat faisait l'effet d'un coup de tonnerre dans le monde de la culture. Grâce à ce rapport sur les inégalités femmes-hommes dans les arts du spectacle, des chiffres étaient finalement mis sur une réalité peu glorieuse : 92 % des théâtres, 89 % des institutions musicales et 86 % des établissements d'enseignement étaient dirigés par des hommes. Sur nos scènes théâtrales, 85 % des textes étaient écrits par des hommes et 78 % des mises en scène dirigées par des hommes. Même dans les Centres Dramatiques Nationaux, les femmes ne créaient que 15 % des spectacles avec seulement 8 % des moyens de production. Ces chiffres ont permis une mobilisation concrète dans le monde de la culture qui s'est traduite (entre autres) par la création de l'association HF.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? C'est la question que s'est posée HF Auvergne-Rhône-Alpes au début de l'année 2020. Il nous semblait essentiel de prendre à nouveau un peu de recul pour analyser la présence réelle des femmes dans nos institutions régionales, et particulièrement dans les théâtres. Dans un premier temps, il nous semblait évident que la situation avait progressé dans le bon sens : de grandes figures de femmes (directrices, metteuses en scène, autrices ou actrices) ont en effet émergé

dans le monde du théâtre ces dernières années. Et puis, les écoles nationales supérieures appliquant une stricte égalité à 50/50 au sein de leurs promotions, il était tentant de penser que les femmes et les hommes seraient enfin représenté-e-s à égalité sur nos scènes.

Malheureusement, force est de constater que les chiffres évoluent très lentement et qu'il reste un long travail à accomplir. Une représentation égalitaire sur nos scènes (nationales, régionales ou locales) ressemble encore à ce jour à une utopie, à quelques exceptions près. De rares acteurs et actrices de la culture se mobilisent véritablement pour l'égalité mais beaucoup d'institutions restent majoritairement réservées aux hommes.

Il nous semble donc indispensable de rendre ces chiffres publics afin de provoquer une véritable prise de conscience et pour que la reprise des activités post-covid se fasse avec les femmes et les autres minorités de genre. HF Auvergne Rhône Alpes est plus que jamais mobilisée pour que soient infléchies les politiques publiques dans le sens de l'égalité réelle et demande à tous les subventionneurs, Drac, Région, Départements, Intercommunalités, Villes, de s'engager sans plus attendre dans l'égaconditionnalité* des financements publics.

Méthodologie de comptage

En tant que structure de veille, HF veut rendre visibles les inégalités dans les programmations des scènes « publiques » et donc dans la redistribution de l'argent public.

Nous espérons que ce document permettra à tous et toutes (spectateurs-rices, tutelles, directeurs-rices de lieux, artistes) de prendre conscience des inégalités qui se reproduisent d'année en année si l'on n'y fait pas suffisamment attention.

Pour ce comptage, nous avons défini une méthode : nous avons fixé un périmètre, celui des scènes (pluridisciplinaires, scènes nationales, CDN) et une géographie, celle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône.

Nous nous sommes basé-e-s sur les brochures papier de présentation de saison ou, à défaut, les sites internet des structures. Nous avons ensuite relevé pour chaque spectacle le nombre de de la direction artistique/mise en scène, de l'écriture et du jeu sur scène.

Nous avons ensuite fait le total des personnes citées dans les programmations pour obtenir des statistiques pour chaque genre et domaine d'activité. En cas de doute sur le genre des personnes citées, une recherche internet a été effectuée. Dans le domaine de la mise en scène et de l'écriture, les collectifs ont été pris en compte selon qu'ils étaient mixtes ou non. Si le collectif était mixte, il était compté comme femmes ou d'hommes, le nombre de personnes était alors reporté dans la catégorie femmes ou hommes.

Ce comptage a été effectué bénévolement et représente un travail conséquent.

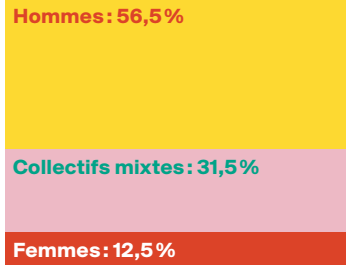
Le but n'est en aucun cas de stigmatiser une salle plutôt qu'une autre mais de montrer la réalité genrée des programmations en 2020 et la marge de progression restante pour atteindre une vraie égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur du spectacle vivant.

6 scènes nationales

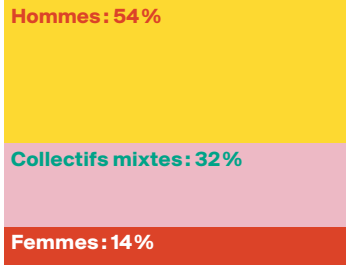
Financées par l'État - Ministère de la Culture, la Région et les tutelles locales concernées (Municipalités, Départements et/ou Métropoles)

Comédie de Clermont-Ferrand (63) Lux - Valence (26)

Direction artistique des spectacle

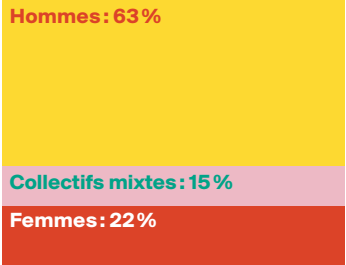


Direction artistique des spectacle



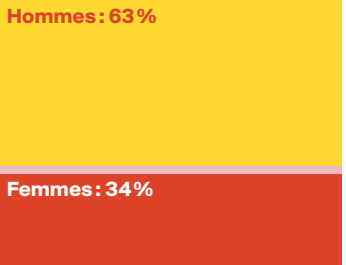
Bonlieu - Annecy (74)

Direction artistique des spectacle

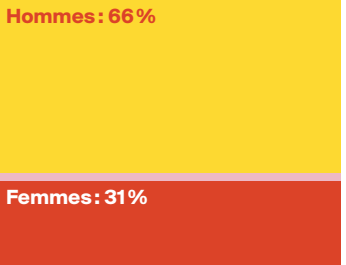


Comédie de Valence (26)

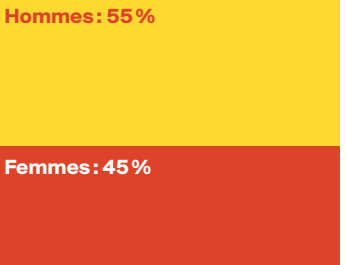
Mises en scène



Textes

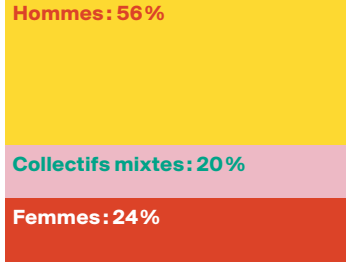


Interprétation



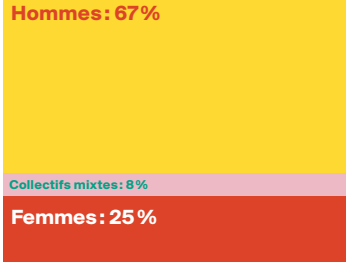
Hexagone - Meylan (38)

Direction artistique des spectacle



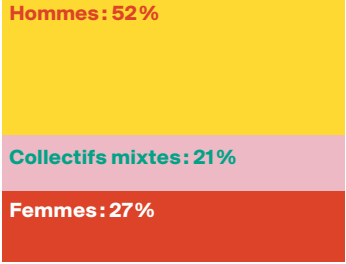
MC2 - Grenoble (38)

Direction artistique des spectacle



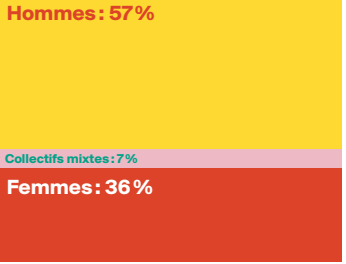
Espace Malraux - Chambéry (73)

Direction artistique des spectacle

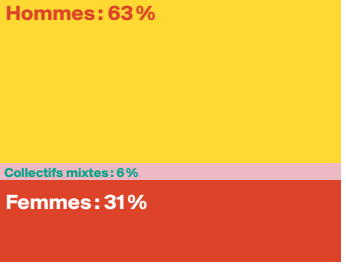


Comédie de St Étienne (42)

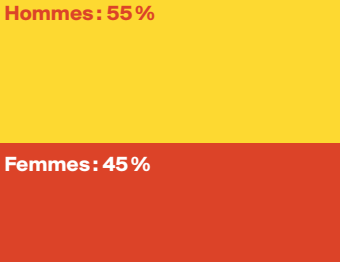
Mises en scène



Textes



Interprétation

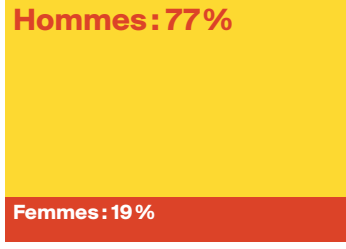


5 centres dramatiques nationaux et régionaux

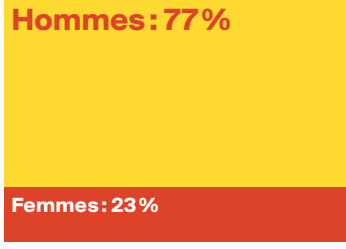
Financées par l'État - Ministère de la Culture, la Région et les tutelles locales concernées (Municipalités, Départements et/ou Métropoles)

TNP - Villeurbanne (69)

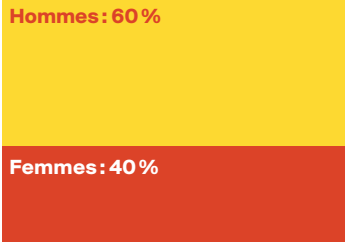
Mises en scène



Textes

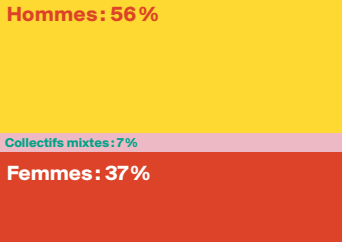


Interprétation

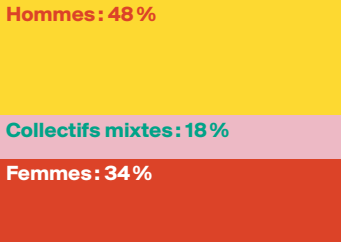


Théâtre Nouvelle Génération, TNG - Lyon (69)

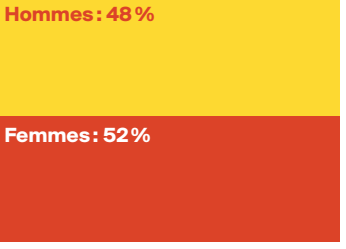
Mises en scène



Textes



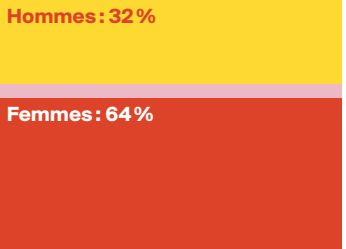
Interprétation



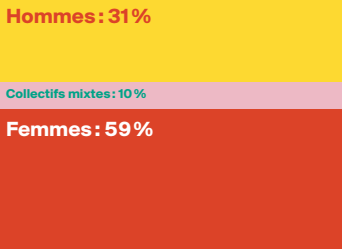
NB: 70% des femmes sont programmée dans la grande salle, 30% aux ateliers

Théâtre des Illets - Montluçon (03)

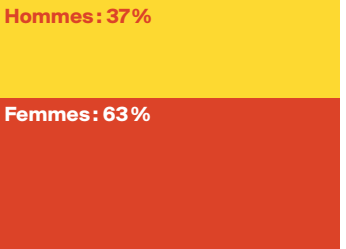
Mises en scène



Textes



Interprétation



NB: 75% des metteuses en scène programmées le sont dans le Petit théâtre, 25% dans la petite salle Jean Vilar, AUCUNE dans la grande salle.

Scènes conventionnées d'intérêt national (du Rhône)

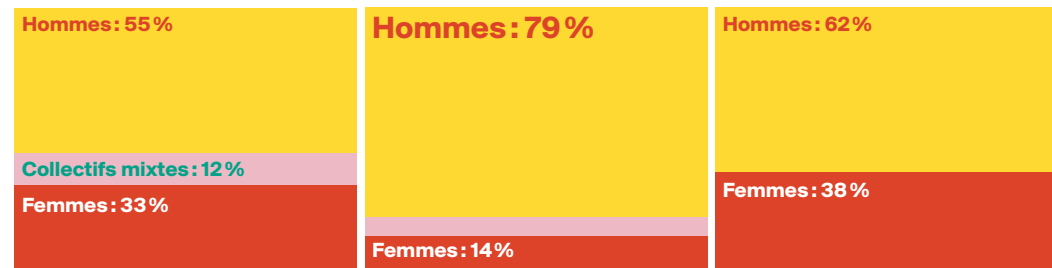
Financées a minima par l'État
-Ministère de la Culture et la Région

Théâtre de la Renaissance - Oullins (69)

Mises en scène

Textes

Direction artistique

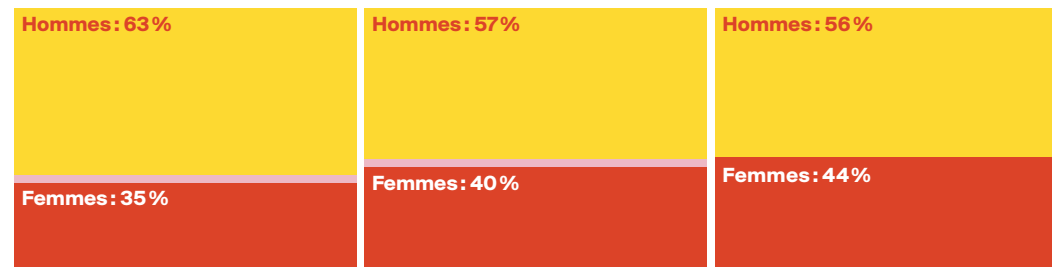


Théâtre de Villefranche (69)

Mises en scène

Textes

Interprétation

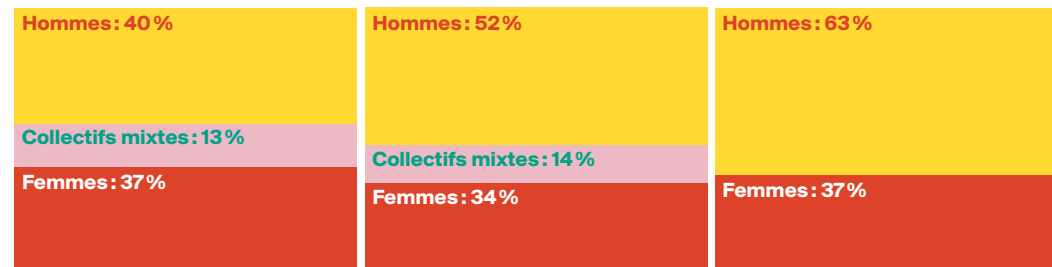


Théâtre de Vénissieux (69)

Mises en scène

Textes

Interprétation



3 scènes lyonnaises avec convention pluriannuelle État et Région

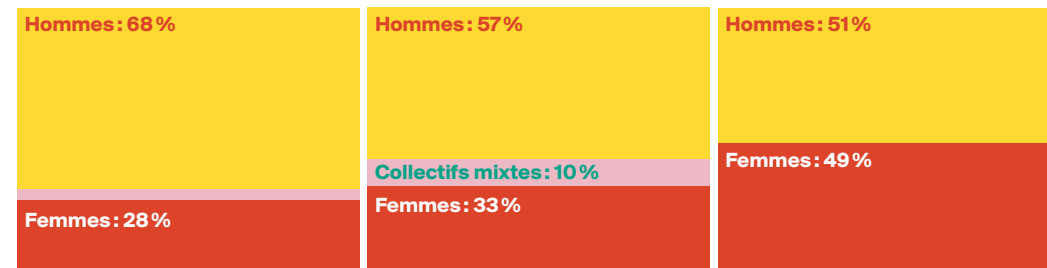
Financées a minima par l'État
-Ministère de la Culture et la Région

Théâtre du Point du jour

Mises en scène

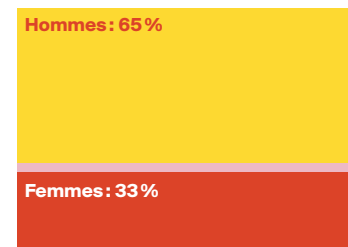
Textes

Interprétation



Maison de la Danse

Chorégraphies



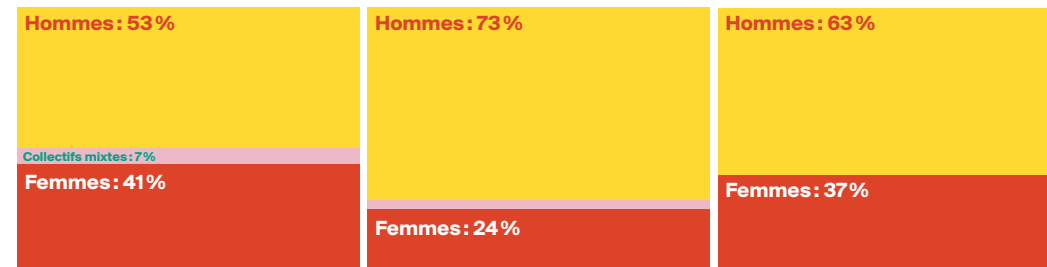
NB: en danse, les interprètes ne sont quasiment jamais nommé-e-s, ce qui rend le comptage impossible pour l'interprétation des pièces.

Théâtre de la Croix-Rousse

Mises en scène

Textes

Interprétation

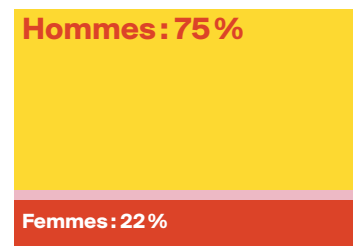


Autres scènes lyonnaises

Financées à minima par l'État
- Ministère de la Culture, la Région et la Ville

Nuits de Fourvière 2020 – Lyon (69)

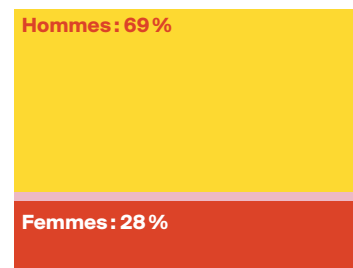
Mises en scène



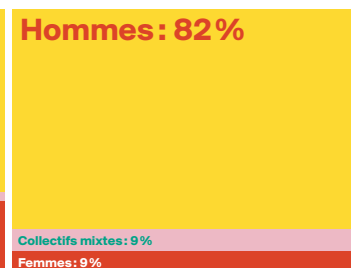
NB : noms vendus sur les billets : 61% hommes, 19% groupes mixtes, 20% femmes

Les Célestins – Lyon (69)

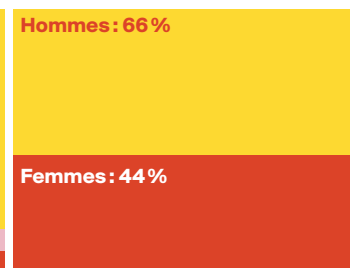
Mises en scène



Textes

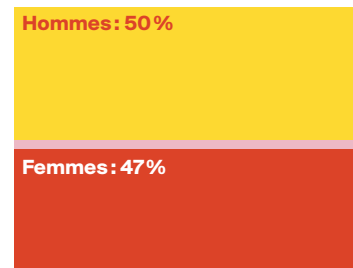


Interprétation

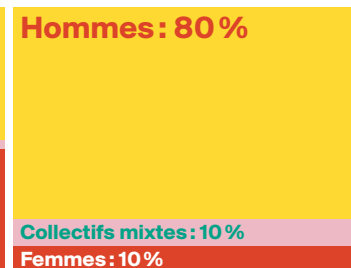


Les Subsistances – Lyon (69)

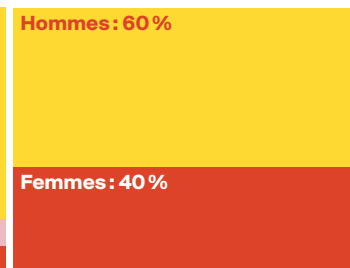
Mises en scène



Textes

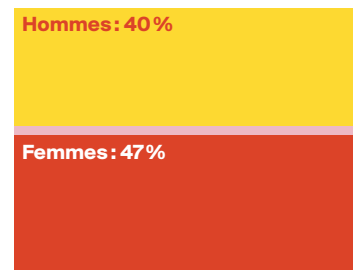


Interprétation

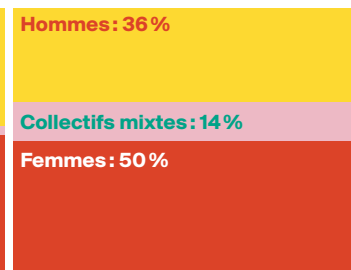


Nouveau Théâtre du 8^e (NTH8) – Lyon (69)

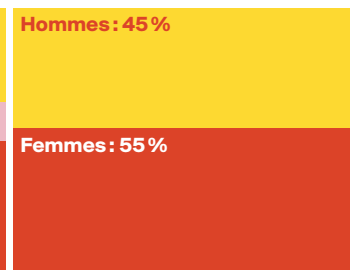
Mises en scène



Textes



Interprétation



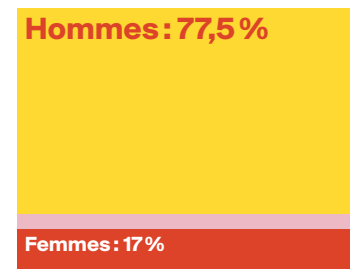
Scènes régionales (du Rhône)

Financées principalement
par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

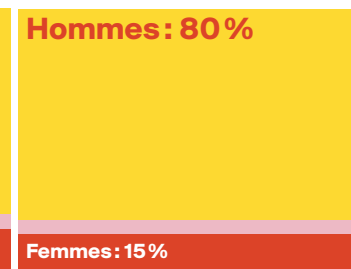
NB : nous n'avons pas pu compter les programmations du théâtre de Givors et du centre culturel Théo Argence de St Priest, également labellisés « Scènes régionales », car leurs programmations n'apparaissent pas sur leur site internet ou pas en intégralité.

Le Toboggan – Décines

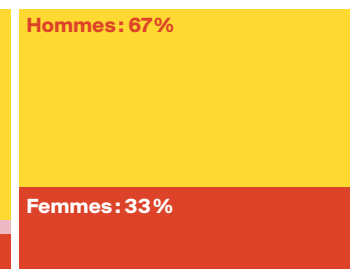
Mises en scène



Textes

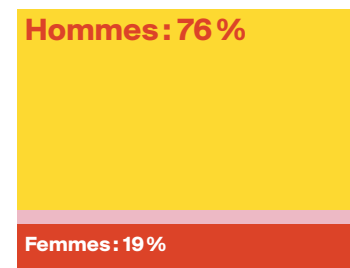


Interprétation

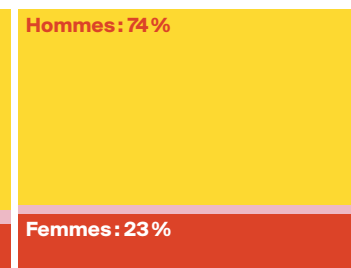


Centre culturel Charlie Chaplin – Vaulx-en-Velin (69)

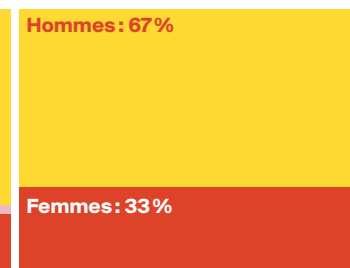
Mises en scène



Textes

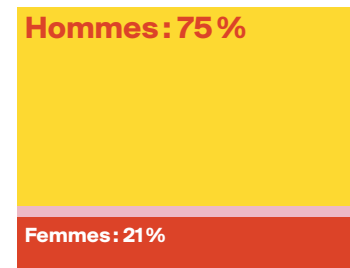


Interprétation

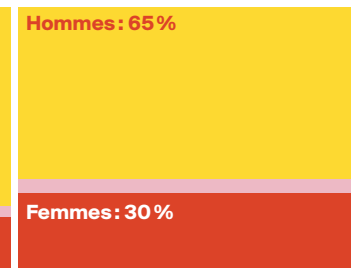


Pole en scène – Bron (69)

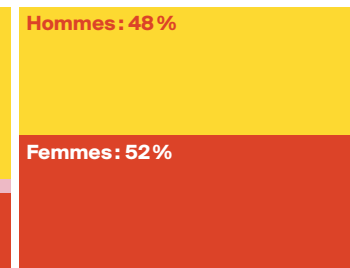
Mises en scène



Textes

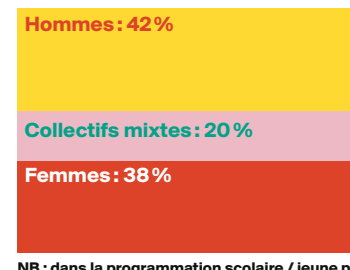


Interprétation

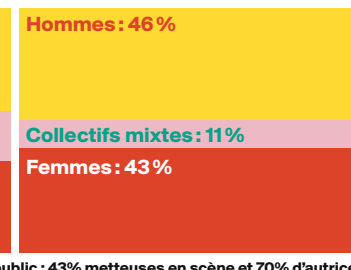


Le Polaris – Corbas

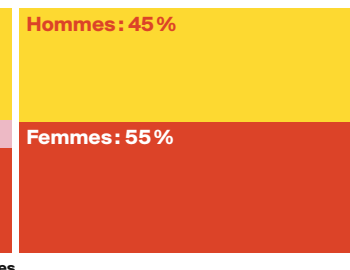
Mises en scène



Textes



Interprétation

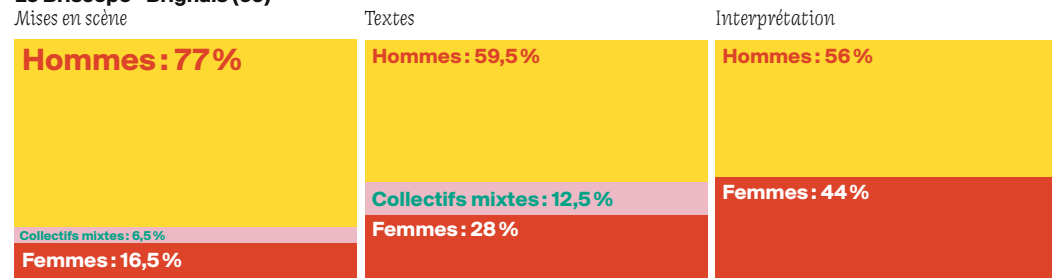


NB : dans la programmation scolaire / jeune public : 43% metteuses en scène et 70% d'autrices...

Scènes pluridisciplinaires (du Rhône)

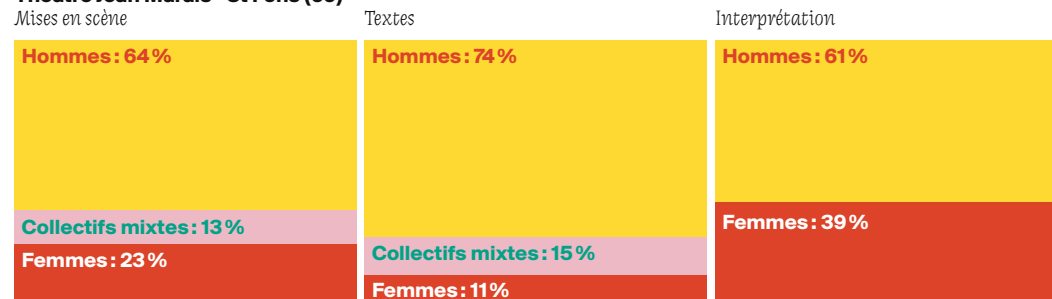
Financées à minima par l'État - Ministère de la Culture et/ou la Région et/ou le Département

Le Briscope - Brignais (69)

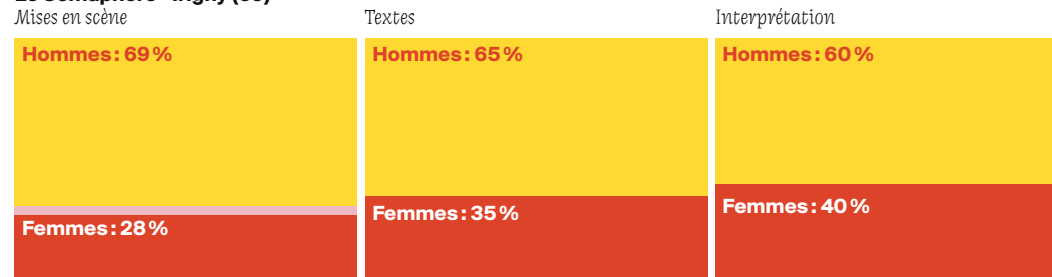


NB : en enlevant la programmation jeune public, le pourcentage de femmes à la mise en scène dans la programmation Tout public est de 0%... et de 6% pour les textes.

Théâtre Jean Marais - St Fons (69)



Le Sémaphore - Irigny (69)

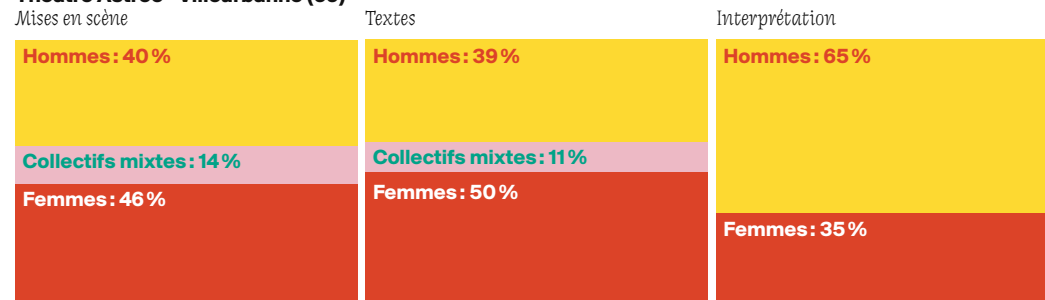


NB : dans la programmation scolaire : 29% de metteuses en scène et 60% d'autrices

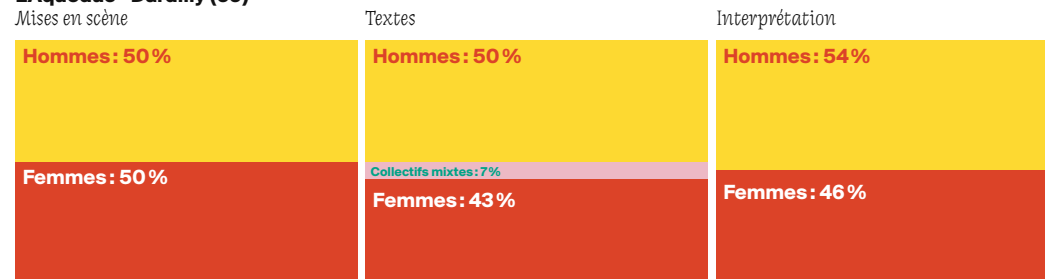
La Mouche - St Genis Laval (69)



Théâtre Astrée - Villeurbanne (69)



L'Aqueduc - Dardilly (69)



NB : dans la programmation Jeune public : 67% de metteuses en scène et 58% d'autrices...

« Jamais une femme n'est jugée comme un homme. Les quotas existent déjà. Des quotas d'hommes. Face aux critiques désormais massives des féministes, les sélectionneurs de films, de patrons, de politiques, d'ambassadeurs arguent : vous ne voudriez tout de même pas que nous fassions de la discrimination positive ? Mais la discrimination positive est celle qui permet aux hommes d'obtenir des postes. [...] Tous les jours, depuis des siècles, des hommes sont nommés parce qu'ils sont des hommes. »
Alice Coffin

Répartition genrée du fonds d'urgence Covid de la Ville de Lyon :

Face à la crise sanitaire liée au covid 19, la Ville de Lyon a mis en place, au sortir du 1^{er} confinement, un fonds d'urgence permettant l'attribution de subventions de fonctionnement au secteur culturel. La délibération a eu lieu le 19 novembre 2020.

Aides attribuées à des personnes physiques

119 327 € pour les femmes

170 080 € pour des hommes

NB : 42 femmes ont demandé l'aide contre 56 hommes

Aides attribuées à des personnes morales

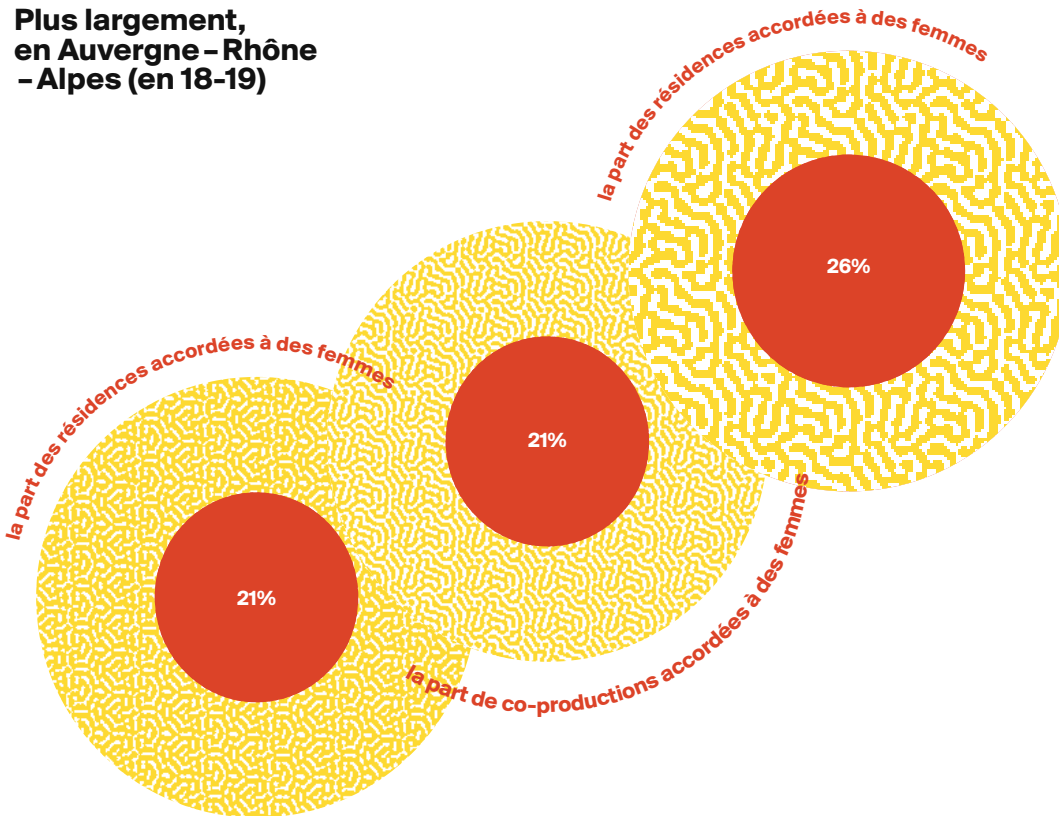
302 000 € pour des structures dirigées par des femmes

1 372 500 € pour des structures dirigées par des hommes

NB : 29 demandes ont été déposées par des structures dirigées par des femmes contre 86 par des structures dirigées par des hommes (et 23 demandes déposées par des collectifs mixtes).

181 000 € pour des structures dirigées par des collectifs mixtes

Plus largement, en Auvergne - Rhône - Alpes (en 18-19)



Les femmes représentent aujourd'hui :

60 % des étudiant-e-s en art

40 % des artistes aidées par des fonds publics

20 % des artistes programmées

10 % des artistes récompensées

33 % de femmes programmées dans les théâtres subventionnés

23 % de réalisatrices de longs-métrages¹

30 % des établissements de création et de diffusion artistiques sont dirigés par une femme

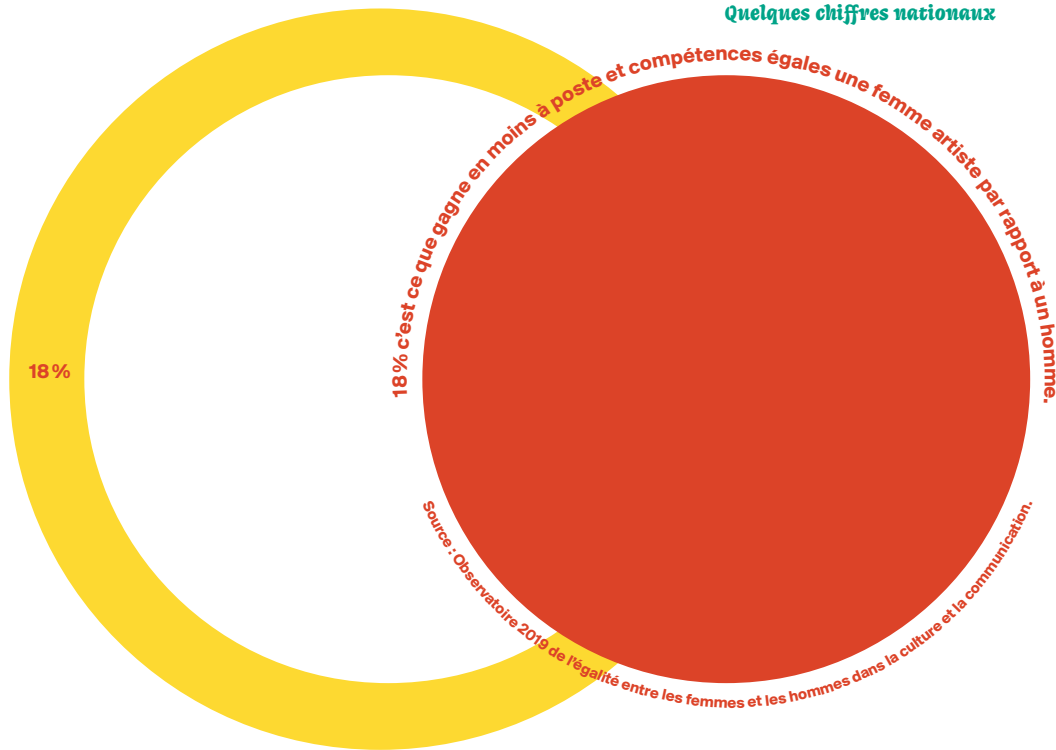
45 % des établissements les plus modestes (budget inférieur à 500 000 €) sont dirigés par une femme

29 % des établissements les plus dotés (budget supérieur à 2 M€) sont dirigés par une femme²

¹ Sources : Observatoire 2019 de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication. Rapport 2018 du Haut conseil à l'égalité : Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture.

² Source DGCA – Ministre de la Culture

Quelques chiffres nationaux



Quelques préconisations pour un secteur culturel plus égalitaire :

1. Généraliser la veille sexuée auprès de toutes les structures qui distribuent et reçoivent de l'argent public / Publier et diffuser ces statistiques sexuées.
2. Inscrire des objectifs d'égalité dans les textes-cadres, les lettres de mission et les cahiers des charges des institutions qui dépendent de tutelles publiques / Inscrire dans les cahiers des charges des structures culturelles des objectifs chiffrés permettant un meilleur équilibre entre femmes et hommes dans les programmations, et dans les moyens de production qui leur sont accordés.
3. Imposer la parité dans toutes les instances de décision et de sélection : jurys, commissions, conseils d'administration, Inspections Générales... Anonymat des candidatures dès que cela est possible.
4. Conditionner les subventions à l'atteinte de ces objectifs par des mesures correctrices modulant le montant des financements alloués, en accord avec le principe d'égaconditionnalité
5. Affirmer le principe d'égalité budgétaire entre les structures et projets artistiques dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes / Mettre en application le principe d'égalité salariale.
6. Introduire massivement les œuvres de femmes dans les programmes de l'Éducation Nationale et dans les répertoires des formations artistiques.
7. Valoriser le Matrimoine, c'est-à-dire la création des femmes du passé, pour enrichir notre héritage culturel commun
8. Pour tous ces objectifs à atteindre, imposer une temporalité et des indicateurs d'évaluation.

Répartition genrée des aides d'État / DRAC :

314 compagnies conventionnées en 2019 par le Ministère de la Culture

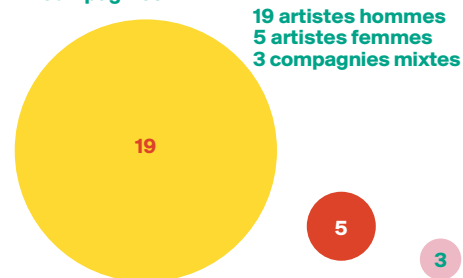
59% sont dirigées par des hommes

22% sont dirigées par des femmes

18% sont dirigées par des collectifs mixtes

Subvention annuelle supérieure à 150 000 € :
10 compagnies : toutes portées par des artistes hommes

Subvention annuelle égale à 150 000€ :
27 compagnies :



Montant des financements pour les équipes dirigées par* :



Source : Ministère de la Culture

Adhérez pour soutenir l'association

Développez votre culture de l'égalité, accédez aux événements de l'association, ressources et réunions HF (dates sur le site web).

Tarifs d'adhésion :

Individuel : 15 €

Individuel solidaire (étudiant-e, demandeur-euse d'emploi) : 5 €

Pour une petite structure (compagnie, petit lieu de diffusion) : 50 €

Pour une structure plus importante (Collectivité, institution) : 200 €

+ Soutien de €

Règlement :

Par chèque à l'ordre d'HF Aura

En espèces

En ligne sur le site

www.hfauvergnernhonealpes.org

Nom, prénom :

.....

Structure :

.....

Profession ou domaine d'activité :

.....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

Nouvelle adhésion

Renouvellement

« La croyance est entretenue, encore au 21^e siècle, que le talent est inné et explique seul la qualité d'une œuvre, la réussite d'un parcours professionnel, la reconnaissance médiatique... On est encore loin d'admettre cette réalité plus triviale : la qualité d'une réalisation dépend largement, au-delà du seul talent, du temps qui a pu être consacré au travail de conception et de réalisation, de la quantité et de la qualité des collaborateurs et/ou collaboratrices qu'on a pu réunir, de la quantité d'occasions de rencontre avec le public, toutes choses qui ont un rapport, certes pas exclusif mais très précis, avec les moyens financiers et les appuis dont l'artiste peut disposer. »

Reine Prat, 2009

www.hfauvergnernhonealpes.org
#comptezsurnous

Typographies :
Coline, Emile Rigaud, A is for font
Suisse Sans, Ian Party, Swiss Typefaces

Création graphique :
Atelier Baudelaire
+ Arp is Arp